Geoffroy Roux de Bézieux à Europe 1 : "Dans une société qui vieillit, le regard sur l'âge doit être revu"

Publié le 28 octobre 2019

Sans surprise, les discussions autour des réformes des retraites et de l'assurance-chômage ont monopolisé la majorité du débat entre Geoffroy Roux de Bézieux et Laurent Berger sur Europe 1 ce matin.

Concernant les retraites, « *les statistiques démographiques sont très claires* », selon le président du Medef, et il y a bien « *une réforme à faire !* ». Avec « *83 % des Français de moins de 30 ans qui croient qu'ils n'auront pas de retraite* », Geoffroy Roux de Bézieux certifie que « *c'est un sujet de consensus démocratique* ». Avec cette réforme, il affirme que l'« *on demande plus d'équité* », ajoutant qu'« *on augmente les prestations et qu'il faut des ressources supplémentaires et donc travailler plus longtemps* ». Là est le point de désaccord principal entre le Medef et la CFDT, relève Sonia Mabrouk. « *Je suis convaincu que si on rentre dans cette réforme sans équilibre financier, on aura un problème de confiance* », explique le président du Medef avant d'ajouter que « *les entreprises auront un gros travail à faire sur l'emploi des seniors si on demande aux gens de travailler plus longtemps* ». « *On l'a fait quand l'âge légal est passé à 62 ans* », rappelle Geoffroy Roux de Bézieux.

Avec l'entrée en vigueur d'une partie de la réforme de l'assurance-chômage ce vendredi 1er novembre, le sujet a aussi animé une bonne partie du débat entre Geoffroy Roux de Bézieux et Laurent Berger. Rappelant que « *les chefs d'entreprises ont un point commun, ils n'arrivent pas à recruter* », le président du Medef a notamment affirmé qu'il soutenait cette réforme qui « *doit permettre aux chômeurs de retrouver rapidement du travail* ». Selon lui, « *on ne peut pas se contenter de dire que depuis quinze ans, en France, le chômage minimum c'est 8 ou 9 %, ce n'est pas acceptable* » et c'est pour cela qu'« *il faut essayer cette réforme* ». Ajoutant que « *la France a un chômage structurel à 8 % et d'autres pays comparables sont à 3 ou 4 %* », Geoffroy Roux de Bézieux a déclaré par ailleurs que « *l'indemnité n'est qu'un aspect, il y a aussi un problème de formation et de mobilité* ».